

APPEL A CANDIDATURES

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT PAR LES PAIRS pour le renforcement de la participation des jeunes dans les projets et les organisations de solidarité internationale

Objectifs des dispositifs d'accompagnement

Dans le cadre du projet « Place aux Jeunes », mis en place au sein de la commission Jeunesse et Solidarité Internationale de Coordination SUD, des dispositifs d'accompagnement par les pairs sont proposés afin de permettre aux organisations de solidarité internationale d'expérimenter de nouvelles formes de mobilisation et participation des jeunes dans leurs projets, structure et gouvernance. Ces expérimentations se veulent être un premier tremplin vers un changement durable des pratiques des organisations en matière de prise en compte des jeunes et que celle-ci le soit de manière transversale.

Le dispositif comprend trois volets :

- Un volet financement ;
- Un volet accompagnement ;
- Un volet valorisation et capitalisation.

Soutenu par l'Agence Française de Développement, chaque accompagnement est cofinancé à hauteur de 6500€ et soutient deux organisations sur une même initiative :

- D'une part l'organisation souhaitant être accompagnée sur une expérience pilote ;
- D'autre part l'organisation accompagnatrice, qui dispose d'une expertise pouvant répondre aux besoins de l'organisation souhaitant être accompagnée.

Cet appel à candidatures vient soutenir quatre dispositifs pour l'année 2021, pouvant aller jusqu'à 10 jours d'accompagnement chacun, et qui seront réalisés entre mars et septembre 2021.

Qui peut soumettre une candidature ?

Peuvent candidater les organisations françaises de solidarité internationale ou de jeunesse et d'éducation populaire qui mènent des activités de solidarité internationale.

Plus précisément, les quatre dispositifs lancés pour l'année 2021 accompagneront :

- 2 organisations membres de Coordination SUD ;
- 1 organisation dont le siège est en région Sud-PACA et qui mène des activités sur cette même région (membre ou non-membre de Coordination SUD) ;
- 1 dernier dispositif qui reste lui « ouvert », et auquel peut postuler toute organisation française de solidarité internationale ou d'éducation populaire qui mène des activités de solidarité internationale, qu'elle soit membre ou non membre de Coordination SUD, quel que soit la région dans laquelle elle est implantée.

Comment présenter une candidature ?

Les organisations candidates devront remplir le dossier de candidature et les annexes correspondantes avant le 14 février 2021 et les renvoyer à l'adresse mail suivante : amesnil@engage-d.org

La liste (non-exhaustive) des offres d'accompagnements est accessible à la fin du dossier de candidature.

Les organisations doivent impérativement lire le règlement avant envoi de leur candidature pour s'assurer qu'elles répondent aux critères d'éligibilité et qu'elles peuvent assurer la redevabilité attendue.

Et ensuite ?

Un jury composé de professionnels de la solidarité internationale et de l'éducation populaire se réunira en mars 2021 pour désigner les organisations lauréates et leur proposera une organisation en charge de leur accompagnement.

Le jour de l'instruction des candidatures par le jury, les organisations candidates seront invitées à présenter leur projet (en présentiel ou à distance).

Après la proposition de binôme par le jury, les deux organisations se réuniront afin de rédiger ensemble une note de cadrage pour définir les modalités d'accompagnement et la répartition de l'enveloppe budgétaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Anaïs Mesnil, coordinatrice du projet « Place aux Jeunes ! » : amesnil@engage-d.org

*Le présent appel à candidature bénéficie du soutien
de l'Agence Française de Développement*

